



Maison d'Arrêt de Digne-les-Bains

Le Directeur Interrégional à l'écoute des personnels... **FO Justice** reste vigilante

COMMUNIQUÉ

Le 17 juillet 2026, à l'occasion de la visite de Monsieur PINEY, Directeur Interrégional de Marseille, une réunion s'est tenue en présence de la cheffe d'établissement, ainsi que des représentants FO Justice.

Plusieurs sujets essentiels pour l'avenir de notre établissement et les conditions de travail des personnels ont été abordés.

Avenir de la Maison d'Arrêt

Concernant les interrogations suscitées à la suite de la visite du Maire de Digne-les-Bains, le Directeur Interrégional a confirmé que la Préfecture avait adressé un courrier au Ministre de la Justice afin de signaler la vétusté de l'établissement ainsi que les difficultés liées à la surpopulation pénale.

M. PINEY a tenu à rassurer les organisations syndicales : **la fermeture de la Maison d'Arrêt n'est absolument pas d'actualité.**

Il a rappelé qu'un tel projet nécessiterait :

- la disponibilité d'un terrain
- un financement conséquent
- un délai moyen de sept années pour la construction d'un nouvel établissement.

À ce stade, aucun projet de fermeture n'est engagé.

Les effectifs : une réalité reconnue

FO Justice a une nouvelle fois attiré l'attention sur les difficultés liées au manque d'effectif.

L'organigramme de référence prévoit 23 surveillants.

À ce jour :

- 21 agents sont affectés à l'établissement ;
- 2 sont en congé longue maladie (CLM) ;
- 1 est en congé maladie ordinaire de longue durée (CMO) ;
- 2 occupent des postes fixes.

Il ne reste donc que 16 surveillants disponibles pour assurer la détention.

Un départ à la retraite sera prochainement compensé par une arrivée, tandis qu'un second départ est déjà annoncé pour le début de l'année 2027.

Le Directeur Interrégional a reconnu la faiblesse de notre effectif et la nécessité d'assurer un suivi ainsi qu'une anticipation des futurs départs en retraite. S'il n'a pas annoncé de solution immédiate, il s'est engagé à rester particulièrement attentif à l'évolution de la situation.

Il a également souligné les atouts de notre établissement :

- une maison d'arrêt attractive pour les surveillants ;
- une population pénale globalement bien tenue ;
- un service apprécié des personnels.

FO Justice restera toutefois particulièrement vigilant afin que cette attractivité ne masque pas les difficultés quotidiennes rencontrées par les agents.

Un deuxième véhicule envisagé

FO Justice a fait part de sa demande d'obtenir un deuxième véhicule léger, le Kangoo étant définitivement hors service et non réparable.

Le Directeur Interrégional a reconnu la nécessité de disposer d'un second véhicule. Une piste est actuellement étudiée consistant à attribuer à l'établissement un véhicule issu des biens confisqués dans le cadre des avoirs criminels.

FO Justice suivra ce dossier avec attention jusqu'à son aboutissement.

Équipes de Sécurité Pénitentiaire (ESP)

M PINEY a rappelé que les ESP ne constitueraient pas une équipe dédiée au sein de notre établissement.

L'objectif est de permettre la réalisation des extractions judiciaires sans solliciter systématiquement une équipe extérieure, y compris pour des déplacements de très courte distance.

Il a également relevé la nécessité que les agents intervenant dans le cadre d'une extraction médicale soient systématiquement armés.

FO Justice a toutefois alerté le Directeur Interrégional sur une réalité incontournable :

- le nombre de volontaires demeure très limité ;
- l'effectif actuel ne permet pas de libérer des agents pour suivre les formations nécessaires sans fragiliser davantage la détention.

Pour **FO Justice**, la formation des personnels ne doit en aucun cas se faire au détriment de la sécurité des agents présents en détention.

Cette visite a permis d'obtenir plusieurs confirmations importantes ainsi qu'une prise de conscience de certaines difficultés propres à notre établissement.

Si plusieurs sujets avancent, aucune réponse concrète n'a encore été apportée sur la problématique majeure des effectifs, qui demeure aujourd'hui la priorité absolue pour garantir la sécurité des personnels, des personnes détenues et le bon fonctionnement de la Maison d'Arrêt.

FO Justice poursuivra son action avec détermination afin que les engagements évoqués lors de cette visite se traduisent rapidement par des mesures concrètes au bénéfice de l'ensemble des personnels.

Le bureau local FO Justice